

LA PRESSE EN REVUE...

JEUDI 1 FEVRIER 2018

SOMMAIRE

- 1) **Déjà !**
- 2) **Le désert s'installe dans les campagnes**
- 3) **LREM s'effondre**
- 4) **Un idiot de plus...**
- 5) **Au pas, une, deux, une, deux,**
- 6) **Une grave atteinte aux libertés**
- 7) **La chute de Macron**
- 8) **Ils veulent les mêmes droits**



Diez Gérard La Presse en Revue

I) Les Français n'ont (déjà) plus confiance dans le gouvernement



par Hristo Xiep

Aujourd'hui, par le biais de son compte Tweeter, le site internet The Spectator Insider spécialisé dans les sondages internationaux donne le niveau de confiance des peuples en leur gouvernement pour le mois de janvier 2018.

Les Chinois ont confiance dans leur gouvernement à 84 %, les Indiens à 70 % et les Turcs à 51 %. Viennent ensuite les Canadiens à 46 %, les Sud-Coréens à 45 %, les Russes à 44 % et les Allemands à 43 % (rappelons que l'Allemagne n'a plus de gouvernement depuis 4 mois, il s'agit probablement de la confiance en la Chancelière Angela Merkel).

Les Japonais ne sont que 37 % à avoir confiance dans leurs dirigeants, 36 % pour les Britanniques, 34 % pour les Espagnols. Quant aux Français, ils sont les plus sceptiques avec les Américains, taux de confiance de 33 %. Visiblement, l'effet Macron n'est pas si fort que cela sur la durée...

Hristo XIEP

medias-presse.info

II) La déshérence des services publics met des vies en danger

Corinne Morel Darleux



Comment vivre dans les campagnes avec un système de secours défaillant ? Notre chroniqueuse raconte la façon dont les choix politiques de l'austérité créent, localement, des situations de danger vital.

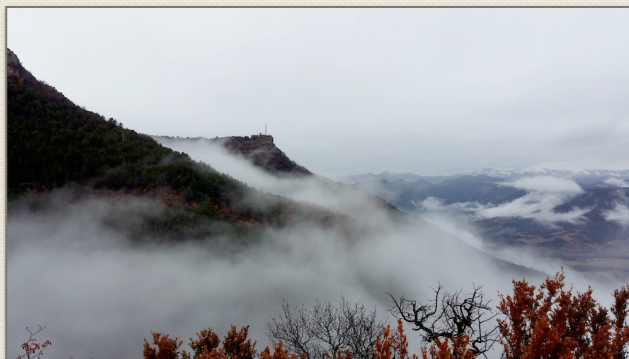
Corinne Morel Darleux est secrétaire nationale à l'écosocialisme du Parti de gauche et conseillère régionale Auvergne - Rhône-Alpes.



Corinne Morel

LAPRESSEENREVUE.EU

Dans le Diois, même si les sommets du Vercors sont soulignés délicatement d'une couche blanche de poudreuse, on peine à retrouver les grands frimas de l'hiver. Les températures restent désespérément douces, les raquettes gisent dans le placard. La montagne reste un territoire de randonnée dont on revient crotté de boue, privé de la joie de tracer ses empreintes dans la neige. Elle reste aussi un lieu dangereux pour les marcheurs, où maîtriser la culture du risque propre à la montagne est une nécessité à chaque pas. Mais parfois, le risque se présente là où on ne l'attendait pas.



Un voisin m'a raconté une histoire. Pas un conte — pas une « fake news » — mais une histoire vraie, vécue, avec de la chair et des larmes. Celle d'un accident banal et pourtant exceptionnel, comme l'est chaque vie dans sa singularité et sa valeur : sans prix. Jeudi dernier, un homme est passé à deux doigts de la mort. Je vous livre ce récit comme un témoignage concret, incarné, pour dessiller et rester éveillés sur ce que signifie vivre en zone rurale, montagnarde, isolée, à l'heure des fermetures de services publics de proximité et des réductions de budget.

Un hélicoptère lui aussi arrivé bien tard

Jeudi matin, il est tôt. Il fait encore nuit. Un groupe d'amis se réchauffe autour d'un café noir avant de prendre la route. L'un d'eux semble particulièrement fatigué, son élocution est comme ralentie, un peu poisseuse. Appelons-le Yves. Ses amis mettent ça sur le compte de la fatigue, mais le gardent sous un œil vigilant. Yves a 67 ans. Il est en bonne condition physique, il ne boit pas, ne fume pas.

Pourtant, ce matin-là, après avoir grimpé, il est victime d'une attaque cardiaque. Sa première alerte, il n'en avait jamais fait. Yves est conscient, ses amis appellent immédiatement les secours, censés intervenir en une heure. L'évacuation vers l'hôpital de Valence prendra finalement trois heures.

Entretemps, l'autoévaluation d'Yves sur l'échelle de douleur est passée de 5 à 9, au cours d'une descente ardue sur les sentiers. On est en montagne : pour déplacer la victime, il faut du courage, des muscles et de la volonté. L'adrénaline libérée par l'urgence aide un peu. La conscience que chaque minute compte aussi. Las, une fois arrivés en bas avec l'aide des pompiers, l'attente a continué. Il semblerait qu'il n'y avait pas de médecins urgentistes à Die ce jour-là. Les minutes ont défilé. Interminables, angoissées. Les pompiers sont des brancardiers — formés certes, mais ils ne peuvent pas médicaliser les accidentés. L'ambulance et le médecin urgentiste, qui, il y a quinze ans, suivaient dans le quart d'heure les pompiers, selon le témoignage d'un ancien professionnel, finiront par arriver et stabiliser l'état de la victime avant que l'hélicoptère ne puisse enfin la prendre en charge — hélicoptère lui aussi arrivé bien tard.

Des « effectifs mobilisables insuffisants »

Aujourd'hui, Yves est en surveillance au service de réanimation de Valence. On lui a débouché une artère et posé deux stents. Il est tiré d'affaire. Mais d'autres Yves viendront, tant qu'il y aura des hommes et des femmes pour aimer, vivre et travailler dans le Diois. Des lycéens en section sport-nature, des férus d'escalade, des chasseurs montagnards, des artisans couvreurs ou plombiers, des petits vieux au pas mal assuré, des touristes amoureux du vol des vautours et des tapis d'Edelweiss sur le plateau du Vercors, des couples attendant un enfant privés de maternité...

À toutes celles et ceux-là, quel message envoient-on quand des services de chirurgie d'urgence ferment à l'hôpital de Die, fragilisant et allongeant encore plus toute la chaîne d'accès aux soins dans une zone éloignée et difficile d'accès ? Quel message leur est envoyé, quand les effectifs des Sdis (services d'incendies et de secours) sont sacrifiés sur l'autel de l'austérité ?

Le département de la Drôme, à qui revient désormais la majeure partie du financement, peut bien parler de « mutualisation » et de « regroupements » pour mieux masquer la réalité : le résultat concret c'est 18 postes de pompiers professionnels qui ont encore été supprimés en 2016. La Cour des comptes alertait pourtant dès septembre 2013 sur des « effectifs mobilisables insuffisants » à Luc-en-Diois ou Saillans, et « inférieurs en journée à l'effectif requis selon le règlement opérationnel » à Die. Et on y ajoute une surcharge de travail !

Même la commission des finances du Sénat le dit : sur le transport sanitaire, par exemple, la « mutualisation » entre Sdis et Samu dans le Maine-et-Loire a dû être stoppée tant elle créait un engorgement ingérable pour les pompiers déjà sursollicités : en 2004, le rapport entre incendies et secours aux personnes était de 1 pour 6, en 2014 il est passé à 1 pour 12. Au total, en dix ans, les interventions des pompiers ont bondi de 20 %, quand, dans le même temps, leur budget n'a pas augmenté depuis cinq ans et que les effectifs ont au mieux stagné. Et on vient leur ajouter dans le Diois le [transport par la route des femmes enceintes jusqu'à Crest avant que le Samu prenne le relais jusqu'à Valence](#). Comment dire...

« En même temps », on les laisse se débrouiller sans moyens

Mais, dézoomons un peu... Du local au global, remontons donc la chaîne de responsabilité : le département fait des choix politiques en priorisant ses choix budgétaires, certes. Mais son enveloppe financière dépend aussi des orientations prises par le gouvernement. Or, Emmanuel Macron vient d'annoncer une nouvelle suppression de 13 milliards d'euros des dotations aux collectivités sur la durée du quinquennat, à laquelle vient s'ajouter la suppression de la taxe d'habitation et de nombreux contrats aidés...

Et que dire des bureaucrates européens, bien loin de nos vallées, lorsqu'ils érigent en règle d'or la réduction des budgets publics ? Ou du plus proche président de région, Laurent Wauquiez, qui préfère gagner le « triple A » des agences de notation plutôt qu'investir dans le bien-vivre de la population et ne brandit la ruralité que pour mieux asseoir son pouvoir en supprimant tous les échelons locaux de concertation et d'animation ?

Quelque chose ne tourne pas rond dans nos campagnes. Pompiers, médecins, hôpital, transports, coordination et accès aux soins : la

vitalité de nos lieux de vie ruraux passe par le maintien de services vitaux. Comme dans une cordée où chaque montagnard est interdépendant de celles et ceux qui lui sont liés, chaque maillon est un rouage indispensable. Qu'il en manque un, et c'est toute la chaîne de secours qui est paralysée. Tout accroc, tout retard menace la chance de survie. Jeudi, le protocole a failli. Non faute de négligence ou de compétences, mais faute de moyens. On demande aux pompiers de pallier tous les manques, on les vante quand ils affrontent le danger, et « en même temps » on les laisse se débrouiller sans moyens. On demande aux médecins-urgentistes de prendre le relais des services hospitaliers fermés. L'hélicoptère doit prendre en charge aussi bien les accidents de la route que le travail en cours des femmes enceintes. Fatalement, à un moment, ça ne tient plus. Et tirer sur la corde finit par créer une tension. Tension qui a bien failli, dans le Diois, coûter la vie à un homme jeudi dernier.



III) Législatives partielles : LREM s'effondre au premier tour

valeursactuelles.com



Les élections législatives partielles de ce week-end sonnent l'alerte pour la majorité. © FRANCK LODI/SIPA

Élections. Deux législatives partielles étaient organisées ce week-end. Elles marquent un recul significatif de la majorité, et au contraire une progression des candidats Les Républicains.

Les électeurs du Territoire de Belfort et de la première circonscription du Val-d'Oise étaient appelés dimanche à élire un nouveau député pour les représenter, après l'invalidation de leurs scrutins de mai dernier. Deux élections riches d'enseignements, à un an des élections européennes, qui serviront de premier vrai test électoral pour la majorité présidentielle.

En Marche s'effondre...

LAPRESSEENREVUE.EU

Premier constat, ces législatives partielles ne devraient pas changer la donne à l'Assemblée : les deux députés qui avaient été élus en juin dernier, Isabelle Muller-Quoy (LREM) dans le Val d'Oise et Ian Boucard (LR) à Belfort, sont ressortis cette fois encore en tête, devançant confortablement leurs adversaires.

Pour La République en Marche, pourtant, le bilan est plutôt négatif : les candidats porteurs du programme - et du bilan - d'Emmanuel Macron ont vu leur score reculer significativement, avec cinq points de moins à Belfort et une baisse de sept points dans le Val d'Oise. La majorité semble ainsi payer la grogne qui monte dans l'opinion publique après le mouvement de grève dans les prisons, le recul sur Notre-Dame-des-Landes, les hausses d'impôts depuis le début de l'année, etc.

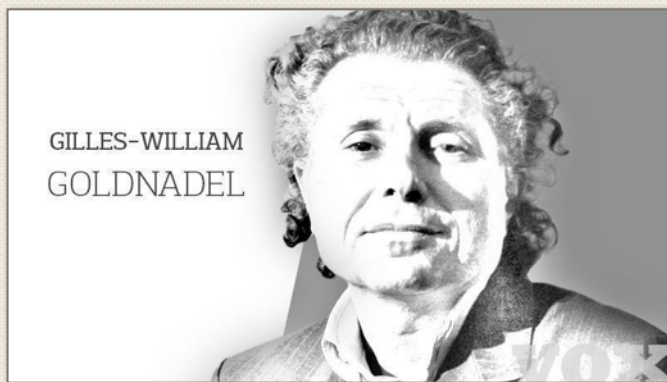
... et la droite progresse

Dans les rangs de la droite, en revanche, le bilan est plutôt positif : les deux candidats LR ont grappillé quelques points de plus et sont assurés de participer au second tour dimanche prochain. Les socialistes, en revanche, font grise mine et rééditent leurs contre-performances de l'année dernière : dans le Val d'Oise, le candidat estampillé PS rassemble moins de 7 % des suffrages. Pire encore, son camarade de Belfort obtient tout juste 2,6 % des voix. Pour le PS, la reconquête du pouvoir s'annonce bien longue...

VALEURS

IV) Goldnadel : «Yann Moix est un idiot utile de la cause migratoire»

Publié par Gilles William Goldnadel



À la suite de la tribune publiée dans Libération pour dénoncer de supposées violences policières à Calais, Gilles-William Goldnadel regrette que Yann Moix gaspille son talent dans d'odieuses et calomnieuses dénonciations.

Ce sont toujours les garçons intelligents qui se conduisent comme des idiots utiles. Sinon l'idéologie dominante du moment ne les utiliserait pas. Prenez Yann Moix: qu'est-ce qui a bien pu le

pousser à sortir pareille énormité que de prétendre que la France et son président seraient tombés en barbarie?

Mettons de côté l'hypothèse du désir de paraître ou du narcissisme esthétique, qui relève du procès d'intention et de la spéculation intellectuelle un peu vulgaire.

Il n'en demeure pas moins que soutenir sérieusement que les policiers français auraient commis des actes de torture barbares en utilisant des gaz lacrymogènes contre les migrants de Calais participe, littéralement, du discours névrotique.

De la malhonnêteté intellectuelle aussi, qui fait fi des circonstances d'utilisation d'un matériel classique pour réprimer les manifestations. Comme il l'a été souvent écrit depuis, les participants à la Manif Pour Tous n'ont pas bénéficié d'une égale compassion.

Grâce soit rendue à Fabien Sudry, préfet du Pas-de-Calais qui, délaissant un peu la posture convenue du haut fonctionnaire, a su, en termes précis et vigoureux, régler leur compte aux approximations et aux contrevérités du précité: «Il y a à l'évidence deux Yann Moix, le premier, à qui j'ai parlé au téléphone, qui m'expliquait en s'excusant qu'il avait été «outrancier» sur le plateau d'«On n'est pas couché» et mentionnait que «quelques pourcentages seulement» des images qu'il avait filmées montraient ce qu'il appelait des «violences policières, et le second, auteur d'un brûlot dans Libération, qui semble découvrir qu'il est très légitimement fait usage proportionné de gaz lacrymogènes à chaque fois que cela est nécessaire pour empêcher l'intrusion de migrants dans le tunnel sous la Manche ou dans le port de Calais... ou pour protéger les transporteurs routiers».

Même dans Libération, on confirme exactement ce qui précède. C'est ainsi que dans une tribune du 26 janvier, Julien Pouyet de la rédaction de Nord littoral écrit: «Yann Moix, dans votre tribune, vous n'évoquez pas la violence des migrants, les barrages réguliers sur les routes, les caillassages. Vous n'avez pas filmé ces images qui sont aussi une partie de la réalité que vous ne décrivez pas. Vous oubliez les Calaisiens, les riverains que l'on a laissés pendant de longs mois livrés à eux-mêmes, face à la jungle et ses dix mille migrants, face à une pression migratoire sans précédent, sans réponse de l'État. Yann Moix, dans l'émission «Quotidien» de Yann Barthez, vous avez lancé un appel à témoins d'actes de violences policières envers les exilés. Pour être équilibré, votre propos aurait dû s'accompagner d'une demande pour réunir les mêmes documents visant à prouver qu'il y a aussi des actes de violence des migrants envers les policiers et les Calaisiens et également des actes de violence de migrants entre eux!»

Les faits étant posés, je voudrais d'abord expliquer pourquoi je n'hésite pas à qualifier le discours de Moix de littéralement «névrotique». À longueur d'articles, j'écris dans ces colonnes que la volonté d'empêcher, au moyen de tous les actes ou arguments, le peuple français, son État, sa république et ses lois de réguler l'entrée des étrangers sur le territoire national est issue du traumatisme de la Seconde Guerre mondiale. Plus qu'un autre, Yann Moix est hanté par le drame de la Shoah. Il lui est arrivé d'écrire ou de dire, avec courage et passion, sur le peuple juif ou sur Israël des choses très touchantes. Malheureusement, et il n'est pas le seul, sa vision fantasmée du passé déforme caricaturalement le présent. Au risque, mais il ne le comprend désespérément pas, de le faire revivre autrement.

Ainsi sa vision des actes de la police française, qu'on croirait extrêmement droit sortie d'une histoire de la Milice.

Ainsi de l'usage sans économie du mot de barbarie.

Ainsi, de l'emploi subliminal, caricatural, grotesque, saugrenu, inconvenant, du gaz, et des larmes des enfants migrants étrangers pour disqualifier le pouvoir policier.

Sorte de remake grossier du «CRS-SS» par un soixante-huitard attardé.

Ainsi encore, de cette dilection caractéristique pour l'altérité, cette sollicitude à sens unique envers le clandestin étranger dans l'illégalité, dénuée de tous égards pour ces soutiers de la république que sont les policiers, dont 4600 ont été blessés cette année.

Qui s'est vraiment conduit en bourgeois à Calais?

Enfin, je veux écrire que, volontairement ou non, je ne sais, Moix se comporte en idiot très utile de la cause migratoire sans freins. Au moins, M. Martinez a eu la rude franchise prolétarienne et internationaliste de reconnaître souhaiter voir tous les migrants qui le veulent pénétrer sur le territoire français. Les choses sont dites. Si, à la République ne plaise, elles se déroulaient conformément au désir du patron de la CGT, elles entraîneraient les pires malheurs, mais elles ont le mérite d'être dites cyniquement peut-être, mais sans hypocrisie.

Les critiques sans fondement de Moix sont d'une autre nature. Elles prennent place dans le travail quotidien et systématique de sape qui veut émasculer le pouvoir d'État dans sa nécessaire fonction répressive en matière de régulation légale des flux migratoires. Au même titre que certaines associations, dont le président de la République a eu le surprenant courage intellectuel de préciser qu'elles étaient autant d'officines de promotion de l'immigration sans freins ni frontières.

Ce désir névrotique d'empêcher l'État de droit de protéger la population française est en majesté médiatique, et en premier lieu sur le service public. Chaque soir, la chaîne franco-allemande ARTE, elle-aussi hantée par le passé, consacre une rubrique empathique et unilatérale en faveur de la migration sans bornes.

Quant à la principale radio de service public, on se contentera d'observer sans commentaires superflus que le lundi 22, son préposé à la revue de presse débutait celle-ci par la lecture de l'article de Moix. Le mardi 23, celui-ci était invité pour la commenter.

Difficile de faire mieux. Ou pire, après que France 2 a dégoupillé la première grenade lacrymale. C'est donc avant tout l'audiovisuel de service public qui s'est fait, aux frais du contribuable et du citoyen français, l'auxiliaire de Moix dans sa charge névrotique contre la police de service public.

Le défi migratoire est déjà difficile à relever dans des conditions juridiques, politiques et administratives normales. Si la névrose historique du passé s'en mêle, une nouvelle histoire tragique est déjà écrite.

Reproduction autorisée avec la mention suivante : © Gilles-William Goldnadel. Publié avec l'aimable autorisation du Figaro Vox.

V) Dresscode pénal à l'Assemblée nationale



Avec son nouveau règlement intérieur, normatif et inapplicable, l'Assemblée nationale veut mettre au pas les expressions dissidentes tout en trahissant une vision aussi conservatrice que dépolitisante.

Puisque la bataille politique semblait se compliquer, pourquoi ne pas user et abuser du pouvoir de réglementation pour museler une opposition trop remuante ? C'est clairement le choix opéré par François de Rugy, président de l'Assemblée nationale.

Le mercredi 24 janvier, la réunion du bureau de cette enceinte parlementaire a adopté un ensemble de règles intérieures concernant la tenue vestimentaire des députés. Non content d'avoir promulgué une sanction financière à l'égard de François Ruffin, il fallait monter d'un cran, écrire noir sur blanc ce qui relève de la bienséance, de l'autorisé, de la norme pour un député dans l'hémicycle.

Neutralisation

Alexis Corbières avait chauffé les esprits en débattant un sac de courses de chez Lidl pour montrer concrètement ce que peut représenter cinq euros, le montant que la majorité En Marche a retiré des APL. Si les boîtes de conserve sur les pupitres de la noble assemblée ont sur place irrité, elles ont eu le mérite de donner à voir par l'image, bien au-delà de l'Assemblée, une réalité et un légitime coup de colère.

Oui, ce fut un déballage performatif, comme le maillot de football de François Ruffin qui visait à attirer l'attention sur la place de l'argent dans le sport et le besoin de le partager au profit des petits clubs. Les vidéos de ces interventions ont fait le tour de la toile et provoqué le "buzz" dans les médias. La réaction, à la fois réplique et "backlash", n'a donc pas tardé...

En quelques lignes, un ajout au règlement intérieur a rigidifié les tenues et conditions d'expression des députés dans l'hémicycle. Adieu les boîtes de conserves, mais aussi les graphiques ou tout autre objet qui accompagnerait visuellement un propos. La tenue vestimentaire a pris un sérieux coup de strict. Au risque de l'inapplicable et du grotesque. Les députés sont désormais astreints à une « tenue de ville », « neutre ».

Qui a pu penser et rédiger une telle formulation ? Qu'est-ce qu'une tenue neutre ? Il n'est pas besoin d'avoir lu Pierre Bourdieu pour savoir que, par exemple, un costume cravate ou un tailleur sont socialement marqués, et donc pas neutres. La définition du mot est d'ailleurs instructive puisqu'est neutre ce qui ne relève ni du féminin, ni du masculin. En un clin d'œil, chacun pourra observer que l'Assemblée va vite se vider si le règlement s'applique sérieusement... Demanderait-on aux femmes de renoncer aux jupes ? Aux hommes d'en finir avec la cravate ? Et donc de s'habiller comment ? Bref.

Normalisation

Au passage, les auteurs de ce nouveau règlement n'ont évidemment pas oublié d'interdire les signes religieux ou les marques commerciales. À première vue, ces deux interdits peuvent sembler plus logiques, plus applicables, non directement liés à une volonté de bâillonner l'opposition. À première vue... En effet, les marques font désormais tellement partie de nos tenues vestimentaires, jusqu'aux lunettes, que la chasse risque d'être bien difficile, voire ridicule. Peut-être faudrait-il commencer, dans l'espace public, à ne pas recouvrir les bâtiments en réfection d'une immense publicité pour Apple ou je ne sais qui.

Quant aux signes religieux, la boîte de Pandore est ainsi ouverte. D'ailleurs, l'Observatoire de la laïcité a dans la foulée émis de vives réserves. L'interdiction pourrait être contagieuse pour toutes les assemblées élues de France. Et dans le climat actuel, comment ne pas créer une machine à conflits davantage qu'un principe à apaisement, à inclusion ? A minima, un tel changement avec ses effets en chaîne ne peut se faire en catimini, pour mieux emballer un acte d'autorité visant l'opposition.

La normalisation que sous-tend ce règlement est à l'image d'une macronie dont la modernité n'est décidément qu'une bande-annonce. Ici comme ailleurs, on découvre une grande capacité à figer ce qui devrait être vivant, à interdire au lieu de favoriser la liberté.

C'est pourquoi, en tant que membre du bureau de l'Assemblée pour la France Insoumise, j'ai voté contre ce règlement. Bien seule dans ce bureau. Le groupe GDR, qui n'y est pas représenté, a également pris position contre ce dresscode dans un communiqué. Au fond, cette mise au pas vestimentaire s'inscrit dans une conception dépolitisante du débat parlementaire. Les vêtements des députés doivent être bien repassés, et tant pis si la vitalité démocratique se retrouve en lambeaux

regards.fr

VI) Pour les député-e-s aussi, un inquiétant recul des libertés

Communiqué LDH

Contrairement au dicton selon lequel l'habit ne fait pas le moine, le bureau de l'Assemblée nationale vient de décréter que le costume faisait le-la député-e. Sera en effet désormais prohibé «

le port de tout signe religieux, ostensible, d'un uniforme, de logos ou de messages commerciaux ou de slogans de nature politique ». Cette modification s'est faite en toute discrétion et selon une procédure qui évite le contrôle du Conseil constitutionnel. C'est dire si les responsables de cette modification sont sûrs de leur assise juridique !

On serait tenté d'en rire, tout en rappelant quelques évidences. Par exemple, que l'abbé Pierre a siégé en soutane sur les bancs de l'Assemblée il y a soixante-dix ans, sans que la République ait à en souffrir. Egalement qu'exiger la neutralité d'un-e député-e revient tout bonnement à exiger son silence. Ou encore que le principe de laïcité, malheureusement évoqué en cette affaire, est ici plusieurs fois trahi. D'abord parce l'impératif de neutralité s'applique aux fonctionnaires ou aux exécutifs agissant au nom de l'Etat, certainement pas aux élu-e-s ! Ensuite, Aristide Briand, rapporteur du texte de loi de 1905, s'est toujours refusé à statuer sur le vêtement, quel qu'il soit. Enfin, et il est dommage d'avoir à le rappeler, parce que la loi de 1905 vise à assurer la liberté de conscience et à protéger la liberté d'expression, « même religieuse » (article 10 de la Déclaration de 1789).

La LDH dénonce une démarche dont le ridicule le dispute au toxique et qui entend évincer l'expression des convictions philosophiques et des croyances du débat public. Cette décision prise en catimini participe dangereusement de la prétention à étendre l'impératif de neutralité à l'ensemble de la société, faisant de la laïcité ce qu'elle n'est pas, une religion ou une morale.

La LDH a saisi le président de l'Assemblée nationale et les présidents de groupe afin d'obtenir l'annulation de cette décision.

Paris, le 29 janvier 2018



VII) La popularité de Macron se dégrade en janvier

Par Grégoire Normand



La dernière vague de l'enquête mensuelle BVA-La Tribune-Orange indique un recul de la cote de popularité d'Emmanuel Macron chez les retraités, alors que ces derniers représentaient une bonne partie de son électorat lors de la présidentielle. (Crédits : CHARLES PLATIAU)



Grégoire Normand @gregoirenormand

Confronté à une hausse des incertitudes sur le pouvoir d'achat, Emmanuel Macron perd 5 points de popularité en janvier selon la dernière enquête mensuelle BVA-La Tribune-Orange. Après un rebond significatif au mois de décembre, qui lui avait permis de retrouver une popularité majoritaire chez les interrogés (52%), 47% des Français ont désormais une bonne opinion du chef de l'État, contre 48% qui en ont une mauvaise (+3 points) alors que 5% ne se prononcent pas.

L'année 2018 commence mal pour la popularité d'Emmanuel Macron. Selon la dernière enquête exclusive BVA-La Tribune-Orange (*) le chef d'Etat perd 5 points de bonnes opinions en janvier après une bonne remontée en décembre dernier. Les répondants ayant une mauvaise opinion de l'ancien ministre de l'Economie sont également en progression en janvier pour atteindre 48% contre 45% en décembre.

Inquiétudes sur le pouvoir d'achat

Cette baisse de popularité intervient dans un contexte d'incertitude, notamment sur le pouvoir d'achat, marquée chez les retraités. Alors qu'avec 59% de bonnes opinions, c'est dans la catégorie d'âge des "65 ans et plus" qu'Emmanuel Macron trouvait ses plus forts soutiens en décembre, sa popularité baisse de 7 points en janvier auprès de cette population et la baisse est encore plus nette auprès des retraités (-8 points à 50%).

Avec l'arrivée de la hausse de la CSG et de la fiscalité sur certains produits comme les carburants ou le tabac, beaucoup de répondants s'inquiètent des conséquences de la politique gouvernementale sur leur porte-monnaie. Par ailleurs, les mesures favorisant le pouvoir d'achat comme la suppression progressive de la taxe d'habitation et la baisse des cotisations sociales devraient avoir un impact plus tardif sur le pouvoir d'achat des Français.

La baisse de popularité est également visible chez les demandeurs d'emploi (-10 points à 30%), chez les individus ayant un niveau d'études inférieur au bac (-13 points à 32%) ou vivant au sein de foyers dont les revenus mensuels sont inférieurs à 1.500 euros (-12 points à 34%). Il semble donc que la politique économique en faveur des plus aisés a eu un impact négatif sur l'opinion des interrogés. L'ancien banquier d'affaires est également en perte de vitesse chez les salariés du secteur public (-5 points à 38%) et les 35-49 ans (-10 points à 38%)

La politique à l'égard des demandeurs d'asile divise

La récente circulaire Collomb relative à "l'examen des situations administratives dans l'hébergement d'urgence" semble susciter un profond malaise chez une partie des interrogés, notamment à gauche et dans les professions qualifiées. L'institut de sondages note que :

Dans un contexte marqué par un débat nourri sur la question de la moralité des mesures de renforcement du contrôle des migrants et alors que des intellectuels ont récemment pris la parole pour dénoncer la politique migratoire du gouvernement, les bonnes opinions à l'égard du chef de l'Etat régressent de 24 points (à 38%) auprès des sympathisants socialistes et de 9 points chez les cadres (53%)."

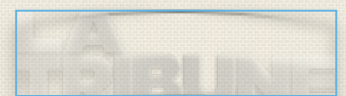
Édouard Philippe en perte de vitesse

Le Premier ministre connaît également un recul de sa popularité en ce début d'année 2018. Les bonnes opinions diminuent de 7 points (45%). Les mauvaises opinions progressent de 4 points (48%) et 7% des Français ne se prononcent pas. Selon BVA, des prises de décision difficiles comme la limitation de vitesse à 80 km/h ou le renoncement relatif à la construction de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes auraient entraîné une montée des jugements critiques à l'égard de l'action menée par le gouvernement. L'ancien maire du Havre perd aussi 11 points de bonnes opinions auprès des retraités (51%) et "il est placé sur la même ligne qu'Emmanuel Macron par de nombreux Français" signale BVA.

Laurent Wauquiez gagne du terrain

Deux mois après son élection à la tête des Républicains, Laurent Wauquiez devance désormais François Baroin auprès des sympathisants de la droite dans le classement des cotes d'influence. Actuellement, 61% des sympathisants de la droite souhaitent que le président de la région Auvergne-Rhône-Alpes ait davantage d'influence dans la vie politique française (+4 points) contre 59% pour François Baroin (-10 points). Chez les sympathisants Les Républicains, la popularité de M.Baroin (76%) reste tout de même supérieure à celle de Laurent Wauquiez (69%). Enfin, après un week-end marqué par des dissensions sensibles au Congrès national du parti de droite, la cote d'influence de Valérie Pécresse reste mitigée auprès des sympathisants LR (+ 2 points à 52%) tout comme de ceux de la droite (49%, inchangée)

(*) Enquête réalisée auprès d'un échantillon de Français recrutés par téléphone puis interrogés par Internet du 29 au 30 janvier 2018. La représentativité de l'échantillon est assurée par la méthode des quotas appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, profession du chef de famille et profession de l'interviewé après stratification par région et catégorie d'agglomération.



VIII) Les futurs entrepreneurs veulent les mêmes droits que les salariés

84% des futurs d'entreprise se lanceraient s'ils avaient les droits au chômage et à l'assurance maladie qu'ont les salariés, révèle un sondage. Une promesse d'Emmanuel Macron.



Les futurs créateurs d'entreprise saluent les promesses d'Emmanuel Macron (ici avec Sheryl Sandberg, la numéro 2 de Facebook) de donner des droits sociaux équivalents aux indépendants. afp.com/Thibault Camus

Qu'est ce qui déclenche une envie d'entreprendre? C'est à l'occasion du Salon des entrepreneurs, organisé les 7 et 8 février, qu'une étude* a été menée auprès de candidats à la création d'entreprises.

Visiblement, une mesure séduit l'ensemble des futurs entrepreneurs: la possibilité d'octroyer aux indépendants des droits sociaux égaux à ceux des salariés. Harmonisation du congé maternité, assurance maladie, retraite: ces changements seraient de nature "à inciter" 84% des personnes interrogées à sauter le pas.

Des changements votés avant 2019?

Ca tombe bien. Une mission spéciale sur le congé maternité unique a été diligentée par la secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, Marlène Schiappa, et pourrait donner lieu à une loi l'an prochain.

Pour 78% des personnes interrogées, l'extension du droit au chômage pour les démissionnaires et les indépendants, au menu des discussions entre partenaires sociaux menées jusqu'à la mi-février, est également une attente forte. Problème: les contours retenus par le gouvernement pourraient ne pas satisfaire leurs attentes.

L'étude évalue également le réservoir de créateurs potentiels à un Français sur quatre. La moitié d'entre eux se dit prête à fonder une entreprise dans les deux ans à venir. Pour 46%, il s'agit d'un souhait de se sentir "plus autonome".

Sans surprise, le statut d'auto-entrepreneur séduit plus de la moitié des sondés. 56% des entrepreneurs opteraient pour la micro-entreprise.

*étude menée par opinionway auprès de 2051 personnes du 16 au 18 janvier 2018

A Suivre... La Presse en Revue

Bonjour à toutes et tous,

Mon premier compte a été piraté. J'ai tout perdu et mes amis avec. Je suis désolé. La porte reste ouverte néanmoins.

Pas de reconnaissance à l'abruti ayant fait ça.

Mes amitiés aux autres

